

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ce numéro 15 de Pount qui paraît aujourd'hui avec plus de retard que jamais, est le premier qui sort depuis la proclamation de l'indépendance de la République de Djibouti, le 27 juin 1977.

Avant toute autre considération, il convenait que la rédaction de Pount salue cet événement mémorable. D'abord en raison même de son intérêt historique indéniable. Ensuite et surtout parce que, si notre revue qui est celle de la Société d'Etudes de l'Afrique Orientale, prétend comme cette dernière, avoir une compétence non seulement nationale mais régionale, Djibouti a toujours été sa patrie ; c'est à Djibouti et sur le territoire de la République que s'est exercée l'activité du plus grand nombre des chercheurs amateurs ou professionnels qui ont bien voulu nous apporter leur collaboration ; c'est à l'Imprimerie Administrative djiboutienne qu'ont été composés ces quinze premiers numéros avec l'aide bienveillante des autorités territoriales puis nationales. Et enfin Djibouti ne doit-il pas être considéré comme le point moyen des diverses localisations qui ont été avancées comme étant celle du légendaire «pays de Pount» auquel notre revue a emprunté son nom ? Il paraît bien probable d'ailleurs que cette dénomination adoptée par les Egyptiens anciens, couvrait une assez vaste région comprenant au moins les côtes d'Afrique de l'Est et d'Arabie du Sud. De là à conclure que le territoire de la République, dont la singularité du point de vue géographique sur l'ensemble des côtes de l'Afrique de l'Est et même de l'Afrique en général, a été soulignée maintes fois dans nos colonnes, constituait le centre de cette vaste région, il n'y a qu'un pas.

Après avoir ainsi salué la naissance de la République de Djibouti, la direction de POUNT doit tout d'abord présenter ses excuses pour le retard considérable avec lequel ce n° 15 aura suivi le n° 14. Nos excuses pour ce retard, indépendant de notre volonté, iront d'abord à nos collaborateurs qui auront attendu si longtemps la publication des travaux qu'ils avaient bien voulu nous confier, ensuite à nos fidèles abonnés dont les lettres de réclamations sont trop souvent restées sans réponse.

Comme d'ailleurs la plupart des précédents, le numéro de Pount que nous présentons aujourd'hui pourrait s'intituler : « La République de Djibouti : son passé, son présent, les pays environnants ». L'étude qui paraît ici sous la signature de Robert Tholomier donne d'abord des éléments climatologiques, donc permanents, sur cette forêt du Day, région tout à fait exceptionnelle dans le territoire de la République puisqu'elle réunit dans ce pays torride à la végétation si pauvre, les conditions suivantes : un climat tempéré en toute saison et même parfois réellement frais, et la présence d'une forêt qui est certainement très menacée par divers agents et principalement par les troupeaux, mais que les anciens du pays ont toujours connue à peu près identique à elle-même. Ce sont quelques aspects peu connus des relations qu'avait déjà avec l'Ethiopie ce qui n'était encore que la « Colonie d'Obock » (1), que nous révèle Florent Lebon dans le récit des voyages au Choa de ce catalan, capitaine au long cours puis commerçant, qui s'était installé dans l'ancien chef-lieu du territoire. C'est à une nouvelle dénomination du pays, déjà presque ancienne, que le colonel Bertin fait allusion avec ses Trois décisions du Journal Officiel de la Côte Française des Somalis (2), étude dans laquelle

il poursuit les travaux entrepris par lui depuis longtemps sur les relations entre le Gouvernement et les chefs traditionnels des populations locales. Enfin Etienne Renaud nous fait traverser la mer Rouge et nous fait faire, en même temps, un bond de plus de mille ans en arrière, en nous retraçant un épisode de l'histoire religieuse de ce Yémen, si proche de Djibouti et d'Obok, aux IX^e et X^e siècles de notre ère.

Pour terminer la présentation de ce n° 15 de Pount nous ajouterons simplement que nous entendons bien poursuivre malgré toutes les difficultés, la publication de notre revue. Ce n'est pas, en effet, le manque de matière qui a motivé notre retard et plusieurs de nos collaborateurs qui ont déjà manifesté leur impatience de ne pas voir leurs travaux imprimés, seront sans doute très déçus de voir qu'en dépit de leur intérêt certain, ils n'ont pu, faute de place, être inclus dans le présent numéro. Cependant des assurances très sérieuses nous ont été données sur une composition rapide du n° 16 où nos amis pourront enfin voir leur prose imprimée. Ce n° 16 clôturera la quatrième « année », de quatre numéros, de notre revue

sans, pour autant, clôturer sa parution, telle est du moins la très ferme intention de sa direction. Nous envisageons même de procéder à la réimpression des numéros épuisés que l'on nous réclame de partout.

C'est donc — une fois de plus! diront les sceptiques... — un nouveau départ qu'annonce la sortie de ce n° 15. Nous voulons croire, que, cette fois-ci enfin, nos espoirs se réaliseront et nos fidèles lecteurs peuvent être persuadés que nous ferons tout pour ne plus les décevoir.

POUNT.

-
- (1) Ou mieux « d'Obok » pour employer une transcription plus rationnelle que nous avons pris l'habitude d'utiliser dans **Pount**.
 - (2) La totalité des articles composant ce numéro nous ont été donnés par leurs auteurs bien avant l'indépendance et, de ce fait, on y trouve pour désigner le territoire de la République de Djibouti, le terme désormais périmé de TFAI. Partout où c'était possible sans dénaturer des textes déjà anciens, nous l'avons remplacé par « République de Djibouti ». Toutefois il est bien évident que dans des articles à caractère historique les anciennes appellations de TFAI, voire de CFS comme dans l'étude du colonel Bertin, ont dû être maintenues sous peine de trahir la pensée de l'auteur et même de rendre le texte incohérent.